

COMPTE RENDU
Séance du Conseil Municipal de Gourgé

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 août 2022 à 20 h 30 à la Mairie de GOURGÉ, sous la présidence de Monsieur FEUFEU David, Maire de la Commune.

Etaient présents : FEUFEU David, GIRARD Jean-Luc, BOINOT Eliane, DUTERTRE Manon, NAULEAU Daniel, MILLERIOUX Damien, LAMARCHE Catherine, BRAUD Catherine, AUBRUN Thomas.

Etaient absents excusés : METAIS Jacques donne pouvoir à BRAUD Catherine, BOUDIER Mickaël, GAULT Isabelle, et RIBETTE Aurélien

Secrétaire de séance : GIRARD Jean-Luc

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion.

* * * * *

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il peut ajouter un point à débattre :

- SAFER : location de terres

Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité cet ajout qui fera partie du point 5.

1 – Changement norme comptable au 1^{er} janvier 2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'accord de principe du Comptable du Centre des Finances Publiques de Saint Maixent, sur la mise en œuvre du droit d'option, pour adopter le référentiel M57 à la place de la norme M 14 en vigueur actuellement.

Le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 et implique tous les budgets : principal et annexes.

La **M57** reprend les mécanismes budgétaires et comptables les plus modernes des nomenclatures M14, M52 et M71 rénovées.

Les Communes vont pouvoir bénéficier du plan de comptes simplifié et du cadre budgétaire assoupli associé à ce plan de comptes.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Commune de Gourgé et d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce changement.

2 – Attribution poste surveillance cour et aide cantine suite départ retraite d'un agent

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la déclaration de vacances d'emploi pour le poste d'agent de surveillance cantine municipale et d'accompagnement des enfants à l'école privée, suite au départ en retraite d'un agent technique territorial au mois de février 2022.

Dans l'attente du recrutement permanent, un agent a été employé en CDD jusqu'à la fin de la période scolaire début juillet afin d'assurer la continuité de ce service.

Ce poste est déjà inscrit au tableau des effectifs et une déclaration de vacance de poste a été créée sur la bourse de l'emploi du CDG 79 afin de procéder au nouveau recrutement.

Ce poste prendra effet le 1^{er} septembre 2022.

3 – Attribution poste ménage bâtiments communaux suite démission agent

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal la déclaration de vacances d'emploi pour le poste d'agent d'entretien des bâtiments communaux, suite à la démission d'un agent technique territorial stagiaire au mois de février 2022.

Dans l'attente d'un recrutement permanent, un agent a été employé en CDD jusqu'à la fin du mois d'août afin de pouvoir continuer ce service. Ce poste est déjà inscrit au tableau des effectifs et une déclaration de vacance de poste a été créée sur la bourse de l'emploi du CDG 79 afin de procéder à ce nouveau recrutement.

Ce poste prendra effet le 1^{er} septembre 2022

4 – Augmentation d'heures Adjoint Administratif suite avis Comité technique CDG 79

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal la nécessité d'augmenter le temps de travail d'un Agent Administratif Territorial permanent à temps non-complet en raison d'un surcroît de travail récurrent depuis un an environ.

L'augmentation de la durée hebdomadaire de travail est de 3 heures, passage de 17 h à 20 h.

En effet depuis le départ en retraite de la Secrétaire de Mairie en 2020 (35 heures), ce temps n'a jamais été remplacé dans sa totalité, à savoir 10 heures de travail hebdomadaire resteront manquantes.

Cet agent effectue des heures complémentaires depuis plusieurs mois

Le Comité technique, dans sa séance du 27 juin 2022, a donné un avis favorable pour cette augmentation de trois heures.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette augmentation de temps de travail.

5 – SAFER. Location de terrain

M. Le Maire explique au Conseil que la convention de mise à disposition à titre de commodat au GAEC l'Espérance arrive à échéance le 30 septembre 2022.

Cette convention ayant déjà été renouvelée 2x3 ans, il n'est pas possible pour la SAFER de continuer avec les mêmes exploitants.

Il préconise donc, sans faire appel à la SAFER, de proposer aux locataires actuels un bail précaire (contrat d'un an renouvelable) dans le modèle d'un bail déjà existant sur la commune avec le barème départemental pour le prix de la location

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette transaction.

6 – Questions diverses

Salle des Fêtes : M. le maire annonce que vu l'avancement des travaux de la salle des fêtes, elle ne sera certainement pas finie dans les délais qui avaient été prévus.

Comité des fêtes : Le Comité des fêtes demande une aide pour l'organisation de la course de caisses à savon du 4 septembre.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'octroyer :

- 150 € pour la prise en charge du petit déjeuner servi aux concurrents et aux bénévoles présents le matin
- 150 € pour une aide exceptionnelle,
- Soit un montant de 300€

Terra Ventura : Mme Dutertre, qui s'occupe de " Terra Ventura" sur la commune avec M. Ribette, explique au Conseil que plusieurs fois la cache aux trésors a été vandalisée et les POIZ ont été dérobés. C'est très décevant de voir de telles incivilités et cela vaut à la commune de recevoir des mauvais avis sur le site Terra Ventura.

Il faudrait peut-être voir à déplacer la cache des jetons pour la saison prochaine.

Argent de Poche : Les jeunes ont déjà effectué plusieurs demi-journées, avec des Conseillers ou bien avec les agents administratifs, qui ont apprécié ces temps et qui signalent l'investissement et la bonne volonté de ces jeunes.

Mme Dutertre qui gère ce dossier auprès de la mission locale propose d'utiliser les 14 demi-journées restantes pour la période des vacances de la Toussaint, proposition acceptée par le Conseil Municipal

Agent technique : Le nouvel agent technique reprendra son poste le 22 août prochain.

Volets : 2 paires de volets ont été achetées à Brico-dépôt pour remplacer ceux qui étaient abimés à la salle des fêtes.

Il va falloir les adapter aux fenêtres et les peindre.

Fin du Conseil Municipal à 21 heures 30

Rappel des délibérations du 03 août 2022

- 1. Changement norme comptable au 1er janvier 2023**
- 2. Attribution poste surveillance cour et aide cantine suite départ retraite d'un agent**
- 3. Attribution poste ménage bâtiments communaux suite démission agent**
- 4. Augmentation d'heures Adjoint Administratif suite avis Comité technique CDG 79**
- 5. SAFER. Location de terrain**
- 6. Questions diverses**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

FEUFEU David	GIRARD Jean-Luc	BOINOT Éliane	MÉTAIS Jacques Absent donne pouvoir à BRAUD Catherine	RIBETTE Aurélien Absent
AUBRUN Thomas	NAULEAU Daniel	BOUDIER Mickaël Absent	BRAUD Catherine	
DUTERTRE Manon	GAULT Isabelle Absente	LAMARCHE Catherine	MILLÉRIOUX Damien	